

Le système de vote à la majorité qualifiée

Une décision sera réputée adoptée¹ au sein du Conseil si elle réunit l'accord d'au moins 55 % des États de l'Union (soit² 15 États membres dans une union à 27³) représentant au moins 65 % de la population de l'Union.

Il faut qu'au moins quatre États membres s'opposent à une décision pour empêcher son⁴ adoption. À défaut⁵, la décision est considérée comme adoptée.

À titre transitoire⁶ jusqu'en 2014, il⁷ a été prévu que le Conseil, même s'il⁸ constate qu'une⁹ majorité qualifiée existe en faveur d'un texte, s'engagerait à poursuivre pendant un délai raisonnable les négociations pour tenter d'y¹⁰ rallier les États qui s'y opposeraient sans être¹¹ suffisamment nombreux ou peuplés pour constituer une minorité de blocage¹² en vertu du nouveau système. Pour autant, le Conseil peut à tout moment décider de passer au vote¹³.

問 1 下線部 1 と同じ意味の表現を文中から探せ。

問 2 下線部 2 はどういう意味か。

問 3 下線部 3 はどういう意味か。

問 4 下線部 4 は何を指しているか。

問 5 下線部 5 は、何がない場合のことか。

問 6 下線部 6 はどういう意味か。

問 7 下線部 7 は何を指しているか。

問 8 下線部 8 は何を指しているか。

問 9 下線部 9 はなぜ不定冠詞なのか。

問 10 下線部 10 が指しているのは何か。

問 11 下線部 11 の意味上の主語は何か。

問 12 下線部 12 はどういう意味か。

問 13 下線部 13 はどういう意味か。